

Conseils sociaux

Informations pour les patientes et les patients
ainsi que leurs proches



Faire une rééducation signifie qu'une personne doit faire face à une nouvelle situation après une maladie ou un accident et qu'elle retrouve son quotidien dans de nouvelles conditions.

Un objectif important de la rééducation est l'intégration sociale et professionnelle. Le service Conseils sociaux vous soutient dans ces démarches.

Domaine personnel et familial

Soutien adapté aux besoins individuels pour trouver ses repères dans les nouvelles situations de transition et du quotidien.

Assurances

Aide pour l'évaluation des droits à faire valoir auprès des différentes assurances et soutien lors des entretiens avec les représentant-es des assurances.

Financement

Évaluation de contributions financières pour les moyens auxiliaires, l'adaptation du domicile ou les éventuelles situations de détresse dues au handicap. Versement du montant de soutien accordé aux bienfaiteurs et bienfaitrices et autres dépenses nécessaires.

Droit

Soutien dans les questions juridiques relevant du droit de la famille, du droit du travail, du droit de bail, du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. En cas de besoin, nous faisons appel à nos juristes, notamment pour les questions de responsabilité civile.

Logement

Soutien dans la recherche d'un logement privé et/ou protégé.

Suivi et soins après l'hospitalisation

Premier contact et soutien dans la coordination avec les services de soins infirmiers et les services de conseils.



[paraplegie.ch/
conseils-sociaux](https://paraplegie.ch/conseils-sociaux)

